

Crolles | La Terrasse

L'Abri sous la dent poursuit ses actions pour aider les plus vulnérables

L'association L'Abri sous la dent, qui propose des hébergements de très courte durée pour les personnes sans-abri et sans domicile, a fait le point sur ses actions et ses hébergements lors de la dernière assemblée générale.

L'année 2025 a été particulièrement pleine et riche pour l'Abri sous la dent, qui a tenu son assemblée générale, avec la réfection de l'abri de La Terrasse, grâce au financement de la fondation IAD et de la communauté de commune Le Grésivaudan, propriétaire des locaux.

Ces travaux, qui ont largement amélioré la qualité de l'accueil et de l'hébergement, ont permis d'ouvrir une 3^e chambre, portant à 7 le nombre de lits disponibles à La Terrasse, et qui viennent s'ajouter aux 7 lits de l'abri de Crolles.

Près de 600 personnes accueillies sur les deux abris en 2025

Catherine Venturini, la présidente, a présenté le rapport moral: «Cette année a aussi été marquée par de beaux événements festifs à l'occasion des 30 ans de l'association. Plusieurs temps forts ont permis de réunir dans la joie et l'émotion les anciens et les nouveaux bénévoles et plus particulièrement les 5 présidents qui se sont succédé depuis sa création en 1995. Les raisons de se réjouir sont moins nombreuses du côté des hébergés, le contexte national et international n'est pas des plus favorables aux migrants et les expulsions locatives mettent de plus en plus de personnes à la rue. Malgré la fermeture de 5 semaines pour travaux à La Terrasse, l'ASD a accueilli près de 600 personnes entre ses 2 abris en 2025 sur 4037 nuitées, soit légèrement mieux que l'an dernier.

Pour faire face à cette activité très soutenue, ce sont plus de 80 bénévoles qui se sont relayés dans les équipes d'accueil, d'approvisionnement et de lavandières afin que chaque semaine de nouveaux sans-abri soient accueillis dans de très bonnes



Un public nombreux est venu pour l'assemblée générale de l'association, qui a permis de faire le point sur les actions en cours.

conditions.»

Le trésorier a poursuivi: «Côté budget, l'ASD a aussi connu une très bonne année, grâce notamment à de très nombreux donateurs, aussi bien des acteurs institutionnels que des entreprises ou des donateurs privés. Malgré l'augmentation du coût du gaz et de l'électricité, il a été possible de faire quelques investissements comme l'achat de nouveau mobilier et le renouvellement d'une partie de l'équipement électroménager vieillissant.»

L'année 2026 va être une année de transition

Catherine Venturini, l'actuelle présidente, souhaite passer la main après six années de présidence bien remplies, qui ont commencé avec la crise du Covid-19 et se terminent avec la rénovation de l'Abri de La Terrasse et les festivités du 30^e anniversaire.



Catherine Venturini, la présidente, a présenté le rapport moral de l'association.

Cette transition sera l'occasion de faire évoluer la gouvernance de l'Abri sous la dent par l'introduction dans les statuts de l'association de la possibilité d'une coprésidence, une évolution qui a été votée à l'unanimité par tous les bénévoles présents, avant que tous ne se retrouvent autour d'une excellente brioche.

• Jean-Marie Sarracani

Des hébergements à Crolles et à La Terrasse

L'association gère deux hébergements de type accueil de nuit pour les personnes sans-abri, l'un à Crolles, l'autre à La Terrasse, dans la vallée du Grésivaudan.

Jean-Noël Garibaldi, ancien président de l'association, était présent lors de l'assemblée, lui qui avait déclaré lors des dix ans de l'ASD: «J'espère que nous n'allons pas nous retrouver pour les 30 ans!» Pari perdu! Francis H. a

créé l'Abri sous la dent en 1995: «Le curé Alloua accueillait les clochards à l'église. Un collectif de paroissiens a décidé de créer une structure d'accueil pour les malheureux dans un local mis à disposition par la mairie de Crolles. J'en ai pris la présidence pendant cinq ans.»

Depuis, celui qui fut aussi président de la communauté Saint-Vincent de Paul en Isère, est resté fidèle à l'ASD.